

CREPS de la Réunion

24 route Philibert Tsiranana
CS 61115
97493 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 71 94



DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES :

Marché de Maîtrise d'Oeuvre

**Objet : Aménagement d'une unité de récupération
balnéothérapie au Centre de Ressources et d'Expertise de la
Performance Sportive**

NOTE de PROGRAMME

La présente note de programme porte sur un projet et des travaux d'amélioration des conditions offertes aux usagers du CREPS de La Réunion sur le site de Saint Denis.

I) Présentation Générale du site :

Situé au 24 route Philibert Tsiranana, le CREPS de la Réunion. Le programme d'aménagement du CREPS de La Réunion a pour principal objectif :

Aménagement d'une unité de récupération balnéothérapie pour l'accueil des équipes de France, des athlètes du cercle HP et HN et des sportifs des pôles des PPF.

Informations complémentaires

Nom de l'établissement	CREPS site de Saint-Denis
Adresse	24 route Philibert Tsiranana, CS 61115 97495 Sainte Clotilde Cedex
Contact	Directeur Adjoint : Dominique Lattérade Service Général : Mickael Guigné
Emprise Foncière	Parcelle DO18 : 20024m2
Surfaces	Surface des équipements de plein air : 9364m2 Superficie du foncier non bâti : 7800m2 Surface Habitable : 3932m2



II) Contexte :

L'ambition du CREPS se situe dans sa capacité à devenir sur le territoire de La Réunion, l'établissement de référence dans le sport et la formation.

Le contexte sanitaire actuel tend à renforcer l'attractivité du territoire pour l'accueil des équipes de France en préparation pour les grandes échéances. Les atouts du territoire (bénéfice de l'altitude et/ou de l'acclimatation à la chaleur) séduisent de plus en plus. Ainsi, les collectifs de haute performance sont-ils de plus en plus nombreux à organiser leurs stages à La Réunion. Afin de leur fournir un accompagnement de qualité qui soit à la hauteur des enjeux, le CREPS doit impérativement se doter d'une unité de récupération et de balnéothérapie qui soit aux standards de la haute performance.

III) Objectifs :

Face à cette situation, Le CREPS Réunion souhaite engager des études et des travaux afin de satisfaire à minima l'objectif suivant :

-Améliorer le niveau des équipements des sportifs de Haut-Niveau

Afin de répondre à ces objectifs, il est demandé à la MOE un projet d'aménagement fonctionnel à proximité de l'unité médicale qui comprendra :

-un espace Vestiaire/Douche (env 25m²)

-un espace Bain Froid/bain Chaud/Sauna (env 80m²)

L'acquisition et l'installation des unités (Bain froid, bain chaud/Sauna...) ne sont pas prévue dans le projet.

Les données techniques des matériels seront fournies au MOE_en tant que document ressource

IV) Périmètre d'intervention :

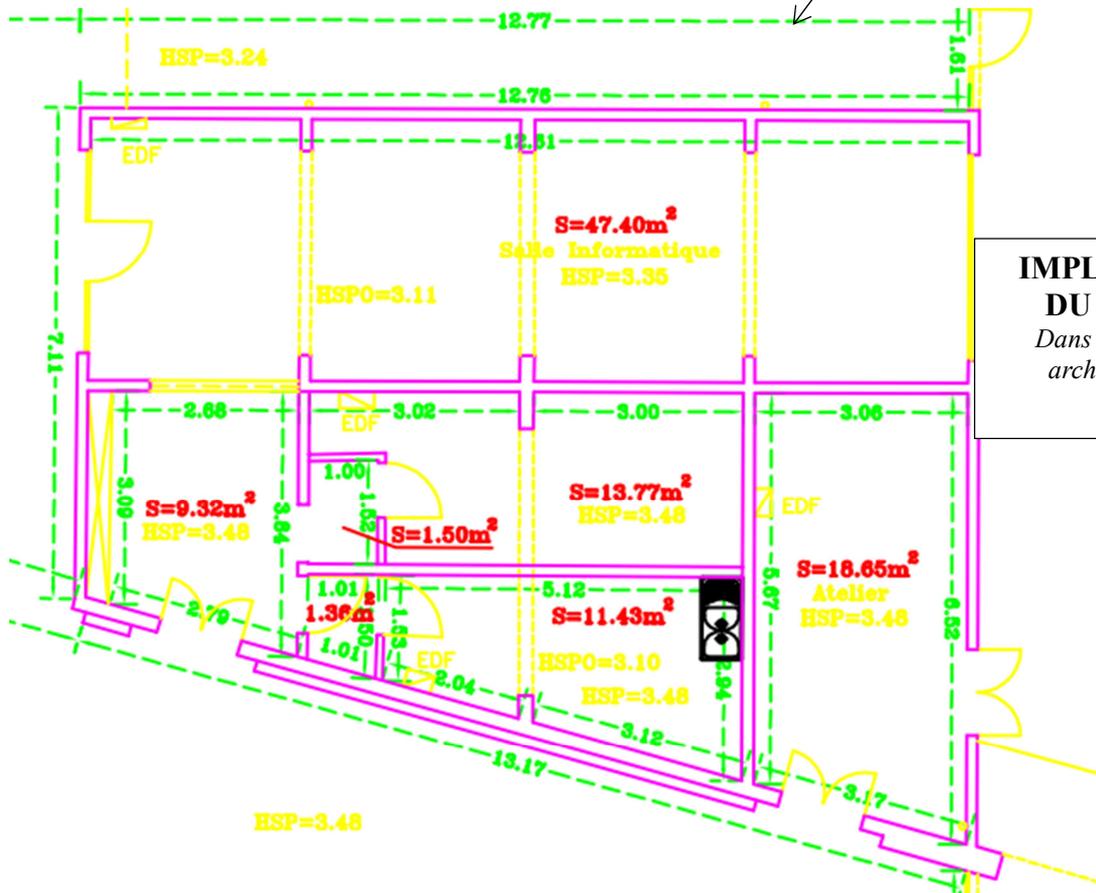
Reference Cadastrale :

DO18 de 20024m²

DO19 de 1068m² (hors projet)



Le périmètre d'intervention de l'opération se décompose en 1 seule zone au RDC:
(voir plan ci-après,)



**IMPLANTATION
 DU PROJET :**
*Dans salle de cours,
 archive et ateliers*

Il est demandé à la maîtrise d'œuvre de concevoir un ouvrage qui devra, à minima :

-Lieu :

A partir d'un volume existant cloisonné, l'espace comprendra

- des vestiaires avec douches, (env 25 m2)
- un espace bain (chaud et froid) et un sauna. (env 80 m2)

Ces espaces devront être aménagés dans une logique de circulation et fonctionnement adaptés à l'activité de l'espace de récupération.

Cet espace devra être équipé à minima :

- en réseau électrique CF
- en réseau eau chaude et eau froide
- en ventilation et traitement d'air
- les ouvrages verticaux et horizontaux étanches à l'eau
- élément de sécurité et détection incendie
- Accessible PMR

Spécificité :

Le sol crée devra être anti-dérapant, supporter l'humidité et facile d'entretien ;

Une attention particulière devra être apportée :

- sur le réseau d'aération/ventilation des zones intérieures

L'ensemble de l'installation doit être conforme à la réglementation en vigueur dans un ERP (solidité des ouvrages, électrique, thermique, acoustique, sécurité incendie, isolation, accessibilité...)

V) Budget et délai :

* Le budget travaux, validé par le maître d'ouvrage est de : **200 000 € TTC** (deux cent mille euros TTC)

* Le délai global de réalisation du projet sera de **11 mois** décomposé comme suit :

- Etude Technique Moe y compris obtention P-C - Consultation et notification marché travaux (1 macro Lot)	6 mois
Phase préparation chantier / Travaux et réception finale	5 mois

VI) Compétences attendues :

Architecte, B-E-T structure, V-R-D et Fluide

Des références en construction d'équipement public en site occupé sont attendues.

VII) Les missions :

- DIAG
- AVP
- PC
- PRO/DCE
- EXE
- VISA
- DET – AOR
- Gestion de période GPA (1an)

VIII) Les parties prenantes :

- Le CREPS de la Réunion : Maître d'ouvrage

IV) Contraintes et exigences :

- Intervention en site occupé
- Fonctionnement du CREPS en continu et accueil du public tout au long de l'année
- L'utilisation du matériau : Bois est proscrit.